



Mr Iñaky GARCIA-BROTONS,
Directeur de l'Etablissement Elancourt-
Région Parisienne
Airbus Defence and Space SAS

Copie : Mme Sophie GONCE (HR Site), Mr Lionel TALUY (Relations Sociales Site)

Elancourt, le 30 novembre 2018

Objet : modifications des horaires d'ouvertures du site d'Elancourt-Région Parisienne.

Monsieur le Directeur,

Il existe en pratique aujourd'hui plusieurs horaires d'ouverture sur le site d'Elancourt. Suite à la négociation du nouveau statut social pour Airbus Defence and Space SAS et à la nécessité de simplifier d'une part et d'améliorer la conciliation vie pro/vie perso d'autre part, il est envisagé de mettre en place un seul horaire respectant une période de 11h de fermeture.

Mais à la lecture de l'annexe 2 de l'accord et d'un certain nombre de communications orales ou écrites de certains HRBP et Managers, le choix s'orienterait vers 7h30-20h30.

FO se fait le porte-parole d'un nombre important de salariés qui y sont opposés à la fois pour des raisons personnelles (liées à la circulation, éloignement du lieu de résidence « historique », contrainte vis-à-vis des enfants à aller chercher l'après-midi, ...) mais aussi professionnelles (démarrage de bonne heure du travail en équipe, récupération des plis CD ou de voitures de location avant de se rendre chez un client, ...).

Par ailleurs, il est plus facile de modifier l'heure de fermeture d'une 1/2h plutôt que l'heure d'ouverture, notamment vis-à-vis de la circulation et sachant que pour le soir, les dérogations sont toujours possibles, les cas de travail avec des collègues ou clients étrangers (avec décalage horaire) étant soit limités dans le temps, soit limités à un petit nombre de salariés. Le nombre de salariés arrivant sur le site entre 7h et 7h30 est compris entre 120 et 160 selon les jours. Certains patientant 5 à 10 minutes à l'entrée, avant l'ouverture. Le risque de bloquer la circulation sur le rond-point sera plus important.

Il nous semble donc **légitime** de revendiquer que le choix de la Direction se tourne vers la plage **7h-20h**. De plus, afin de prendre en compte la nécessaire adaptation des outils et notamment pour la sécurité, un changement au 1^{er} janvier 2019 ne nous semble pas impératif.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de notre considération distinguée.

Frédéric Planche

Secrétaire du Syndicat **FO** MetaPole

Grégory Vernon

Délégué Syndical FO Elancourt